

Etudes



2009

Les structures familiales

Avec le soutien de la



Communauté française

Équipe de rédaction des analyses 2009 :

Gisela Da Silva Almeida, Christophe Desagher, Aurélie Fossion,
Sébastien Gavini, Hira Laci, Virginie Sampont, Johanna de Villers
Et la collaboration externe de : Eve Hanson et Julie Martina

Avenue du Onze novembre, 57
1040 Bruxelles

02/527.25.75 – 02/525.25.70

www.fapeo.be – secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique

Table des matières

Table des matières	2
Résumé.....	3
Mots-clés	3
Introduction.....	4
Comment définir la famille ?	4
Histoire(s) de famille(s)	5
La désaffection du mariage.....	6
L'union libre.....	6
Désinstitutionalisation ou ré-institutionnalisation de la famille ?	7

Résumé

Après la Deuxième Guerre Mondiale, notre société a connu de nombreux bouleversements sur le plan social, économique et culturel. En particulier, les libertés individuelles sont devenues centrales dans toutes les sphères de la vie sociale. La place de l'enfant et de la famille dans la société en a été profondément touchée. C'est surtout les conceptions de l'éducation, des liens familiaux, du couple, du rôle de l'homme, de la femme et de l'Etat qui ont été modifiées en profondeur tout au long de la seconde partie du XXe siècle et en ce début de XXIe siècle. La famille ne correspond plus à un modèle unique. Des nouvelles formes d'organisations familiales sont apparues progressivement qui interrogent, en ce début de XXIe siècle, le modèle classique de la famille nucléaire (père, mère, enfants).

Mots-clés

Structure, famille, rôles, parenté, fonctions familiales, parentalité, bouleversements, filiation, société, reproduction sociale...

Introduction

Bâtir un couple, une famille, c'est une formidable aventure avec tout ce que celle-ci comporte de joies, de tensions, de compromis et de dépassements... Et surtout d'apprentissages fondamentaux : amour, discernement, identité, différenciation, art de vivre, manières d'être et de faire...

L'enquête « Avoir un enfant en 2009 » réalisée par Euromut¹ révèle que 66% des répondants francophones estiment que le « sens de la famille » est la valeur la plus importante ; celle qu'ils aimeraient léguer en premier lieu à leurs enfants. Au regard de ce sondage, on peut se demander si la famille est vraiment en crise, comme certains l'affirment face au déclin de la famille traditionnelle et l'émergence de nouvelles formes familiales (familles monoparentales, homoparentalité, familles recomposées, etc.).

En explorant la question, nous ne pouvons concevoir de parler des nouvelles structures familiales sans mener une réflexion sur ce que suppose l'idée de « famille ». Nous pensons qu'il faut questionner certaines évidences pour pouvoir dégager des voies de réflexion à savoir, qu'exprime-t-on lorsqu'on dit « *la famille* » ou « *les familles* » ?

Comment définir la famille ?

La première question qu'il convient donc de se poser, c'est celle de la définition de la famille. Nous commencerons donc par dégager les éléments constitutifs d'une définition de la famille à partir d'une démarche que l'on peut qualifier de socio-historique.

Avant de commencer, des précisions de l'ordre du vocabulaire s'imposent, et, notamment, la distinction entre les notions de **ménage** et de **famille**. Un ménage n'est pas toujours une famille. Selon l'INSEE², la **famille** est un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants, elle est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte. Par contre, le **ménage** est constitué de **l'ensemble des personnes vivant dans le même foyer** même si celles-ci n'ont, entre elles, aucun lien de parenté, un ménage peut aussi être constitué par une personne seule (dite « personne isolée »).

¹ La Mutualité européenne a réalisé un sondage en ligne entre septembre et octobre 2008 auprès de 12.859 répondants.

² Institut national de la statistique et des études économiques, France.

Lorsque nous utilisons le terme « famille », et à suivre la pensée de Claude Lévi-Strauss, nous nous référons à un assemblage d'individus présentant au moins trois caractéristiques :

- « 1. Il a son origine dans le mariage.
2. Il comprend mari, femme et enfants nés de leur union, bien que l'on puisse concevoir la présence d'autres parents agglutinés à ce noyau.
3. Les membres de la famille sont unis par des liens légaux, par des droits et obligations de nature économique, religieuse ou autre ; par un réseau précis de droits et interdits sexuels, et un ensemble variable et diversifié de sentiments psychologiques tels que l'amour, l'affection, le respect, la crainte, etc.³ »

→ *Pour former une famille, il faut donc non seulement vivre ensemble, mais aussi avoir des liens de parenté.*

Cette description fait appel au **modèle traditionnel occidental** de la famille. Cependant, ce type de définition ne rend pas compte des formes plus contemporaines d'organisation des liens familiaux. La définition de la famille devrait ainsi contenir les éléments suivants :

- L'articulation des **liens d'union**, de **parenté** et de **germanité** (entre frères et sœurs).
- Le fait qu'aujourd'hui une famille ne prend pas nécessairement son origine dans le mariage. La famille peut réunir des **gens de même sexe**, des **recompositions de famille** ou être constituée en **union libre**.
- Considérer la famille en tant que groupement, et **institution sociale, juridique et économique**.

Histoire(s) de famille(s)

Le modèle contemporain d'une famille composée d'un ou de deux enfants (**famille nucléaire**) est né de la conjonction de plusieurs facteurs dont **l'accessibilité à la contraception**, à **l'interruption volontaire de grossesse**, à l'ouverture à la **mobilité sociale** (avoir un ou deux enfants permet de leur consacrer plus tant au niveau affectif, temporel ou matériel). L'enfant est désormais le lieu d'un investissement fort des parents.

Aujourd'hui, la famille s'inscrit dans une toile de désirs et de choix : on choisit de se mettre en couple, de se marier, d'avoir ou non des enfants, même si des déterminations sociales (sous la forme de pression du groupe) influencent toujours ces choix.

³ D'après Claude Lévi-Strauss, *Textes de et sur Lévi-Strauss*, Gallimard, « Idées », 1979, sur le site : http://fr.wikipedia.org/wiki/sociologie_de_la_famille

L'intervention de la rationalité, du calcul ou du contrôle dans la formation et la constitution de la famille moderne ne fait pourtant pas de celle-ci une construction uniforme et rationnelle. La famille moderne est une **construction complexe** caractérisée par des **modèles de conjugalité** (manières de « faire couple »), **de parentalité et de filiation divers**.

La **participation massive des femmes au marché du travail** a permis l'expression de **nouveaux modes de parentalité** et favorisé un **élargissement du champ de la paternité**.

La désaffection du mariage

Dans un contexte social et démographique marqué de plus en plus par la **longévité**, les ruptures d'union⁴ deviennent plus fréquentes. Ajoutons l'individualisme, la recherche de satisfaction immédiate et le déclin des institutions traditionnelles (dont la religion catholique) qui ont ébranlé la vision d'un couple fait pour durer toute la vie. Autour des années 1970, les contraintes juridiques, religieuses et économiques qui ont longtemps maintenu une partie des couples « unis aux yeux de la société (...) mais désunis au sein de la maison⁵ » se sont levées.

→ « *Il est donc dorénavant possible de mettre fin à un mariage malheureux (et, en particulier, pour les femmes), et en même temps d'ailleurs qu'il est possible de mieux maîtriser la fécondité et d'avoir des enfants qu'on désire et qu'on a les moyens d'élever⁶* ».

L'union libre

A partir des années 1970, c'est-à-dire dans la période qui suit ce que l'on a appelé la « révolution sexuelle » (essentiellement liée à l'accès aux modes de contraception), on se marie un peu moins fréquemment et plus tardivement. Le mariage n'est plus le modèle unique de la vie de couple et de la procréation des enfants.

Les jeunes ménages optent pour **l'union libre** : il s'agit alors d'une première forme d'union qui s'apparente à une sorte de mariage à l'essai. L'union libre permet aussi de faire face aux précarités de la vie de travail et de réformer un mariage traditionnel qui a gardé pendant longtemps un caractère inégalitaire.

⁴ Les ruptures d'union contribuent notamment à une augmentation du nombre de familles monoparentales.

⁵ B.-Dandurand R., *Peut-on encore définir la famille ?*, p. 7 ; article publié dans l'ouvrage dirigé par Fernand Dumont, *La société québécoise après 30 ans de changement*, 1990 ; version électronique consultable à partir du lien suivant :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/peut_on_definir_la_famille/definir_la_famille.doc

⁶ *Idem*.

La diversité des formes dessinant le paysage matrimonial n'est plus à prouver : mariage religieux ou/et civil ; union libre ; séparation, désunion libre ou divorce ; remariage ou « re-cohabitation »...

Les faits : selon le bilan démographique 2007 rendu public par l'INSEE, nous assistons, pour la première fois, à un nombre plus grand de naissances hors mariage – représentant 50,5% de l'ensemble des naissances⁷. Depuis 2000, pour la France, le nombre de mariages ne cesse de diminuer : il s'élève à 274.084 en 2006 et est estimé à 266.500 pour l'année 2007. Le premier mariage a lieu de plus en plus tardivement (31,3 ans pour les hommes et 29,3 ans pour les femmes) et la part de mariage entre deux célibataires diminue par rapport à celle des remariages. Si l'on observe les statistiques du gouvernement belge (voir tableau en annexe), on constate qu'à Bruxelles, les chiffres absolus de divorce sont désormais supérieurs à ceux du mariage : on divorce plus qu'on ne se marie !

→ **Tous ces changements structureaux ont produit une situation spécifique : le couple n'est plus le noyau fondamental de la définition de la famille.** Depuis les années 1970, la définition de la famille s'est recentrée davantage sur **l'exercice des rôles parentaux**, avec ou sans couple. Un autre élément récent participant à l'évolution de l'idée de famille – et peut-être à la difficulté à la définir – est le **caractère incertain** de celle-ci.

Désinstitutionalisation ou ré-institutionnalisation de la famille ?

Des changements démographiques comme la **baisse constante de la fécondité, l'instabilité des couples, l'activité rémunérée des femmes mariées, l'individualisation des résidences**, ont bouleversé de manière considérable la vie familiale en Occident. Certains chercheurs affirment que les changements familiaux, liés à ces bouleversements démographiques, participent d'une certaine « *désinstitutionalisation de la famille* »⁸ qui renverrait à un certain « *effritement des liens institutionnels* »⁹. Dandurand nuance néanmoins ce propos en avançant que cette « désinstitutionalisation » est vraie pour certains aspects de la famille actuelle – comme les rituels matrimoniaux et familiaux, les rapports d'autorité et les rôles traditionnels de la famille... – mais inadéquat lorsqu'on parle des **conflits familiaux** – pensons aux allocations familiales, à la législation en matière de divorce, de garde d'enfants, de pensions alimentaires, etc. – qui seraient, aujourd'hui, davantage **institutionnalisés**¹⁰. Ainsi, parallèlement à la désinstitutionalisation de certains aspects liés à la famille, des processus sociétaux plus larges comme l'accroissement du **rôle de l'Etat** auprès

⁷ <http://assoed.over-blog.com/article-17593093.html>

⁸ B.-Dandurand R., *op. cit.*

⁹ *Idem.*

¹⁰ Ce point est davantage développé dans notre analyse : *La place de l'enfant dans la société actuelle. L'enfant existe mal ?*, Analyses FAPEO, 2008.